



## **L'écrivain public**

Les personnes rencontrant certaines difficultés pour rédiger un courrier ou remplir des actes administratifs peuvent prendre un RDV auprès du CCAS afin d'être aidées par l'écrivain public.

L'écrivain public pourra également vous conseiller et vous orienter sur les différentes démarches de la vie quotidienne.

Contact

### **CCAS**

36 mail Mendès France

Tél. : 01 34 24 53 88